

campagne d'économie. J'aimerais savoir, si possible, à combien se sont élevés les frais de transport depuis l'adoption du nouveau système.

Ce régime est-il applicable aux trois armes et se propose-t-on de le maintenir en vigueur? J'aimerais obtenir des renseignements à ce sujet.

Le PRÉSIDENT: Aimeriez-vous qu'on prépare un rapport sur la question du transport?

M. PETERS: Oui, monsieur le président.

M. CHAMBERS: Avec votre permission, je reviens sur un point qu'on a touché lors d'une réunion précédente; je voudrais signaler qu'en nous annonçant qu'on nous fournirait les documents à étudier, on nous avait laissé entendre que cela se ferait plus tôt.

Le PRÉSIDENT: J'aime à croire que vous vous rendez compte qu'il est difficile d'obtenir ces renseignements. Je suis au fait du problème que présentent les comptes publics. Nous ferons de notre mieux pour que les travaux progressent, car, dans notre étude du rapport relatif aux dépenses courantes, nous n'en com-mes encore qu'au premier crédit. Nous essaierons d'obtenir ces rapports le plus tôt possible.

M. FISHER: En parcourant les pages précédentes du budget, mon attention s'est arrêtée sur la question des sous-marins.

Après avoir lu l'exposé qu'a fait l'amiral de Wolfe samedi dernier, j'ai pensé que ce point particulier pouvait présenter d'autres aspects intéressants et je me suis demandé si d'autres collègues avaient la même impression. Cet exposé a fait surgir certaines questions qui n'ont pas été touchées au cours de l'étude des prévisions de dépenses, et je me suis demandé si les autres membres du Comité aimeraient entendre l'amiral de Wolfe exposer ce point particulier, à moins que le ministre ne juge qu'il s'agit d'une question de régie interne que nous ne devions pas toucher.

Le PRÉSIDENT: Monsieur le ministre aurait-il quelque chose à dire?

M. PEARKES: Nous avons discuté la question de régie interne et de la marine quand j'ai défini les grandes lignes de notre attitude au cours des réunions précédentes. Je ne sais pas au juste de quoi veut parler M. Fisher quand il fait allusion à un exposé fait par l'amiral de Wolfe.

M. FISHER: Il s'agit de la tactique du sous-marin contre sous-marin, selon laquelle nous aurions recours à nos propres sous-marins comme moyen de défense contre les sous-marins russes. Nous n'avons jamais abordé cette question lors des réunions précédentes du Comité.

M. PEARKES: J'ai expliqué que nous avons une équipe formée d'officiers de la marine et de chercheurs scientifiques de la marine, chargée d'approfondir cette question. Ils travaillent présentement au Royaume-Uni et aux Etats-Unis. On a conçu une nouvelle tactique navale selon laquelle un sous-marin peut, avec succès, attaquer un autre sous-marin. Il se pourrait, je suppose, qu'on n'utilise plus les navires de surface à l'avenir. Mais à mon avis, nous n'en sommes pas encore là.

Nous ne discutons pas que le sous-marin soit l'arme désignée pour la chasse aux sous-marins. Le seul élément auquel se rapportent les crédits en cause, ce sont les recherches en cours.

M. PEARSON: Il ne s'agirait pas de les supprimer, mais de les reclasser!

Le PRÉSIDENT: J'aimerais que nous en restions sur la question de procédure, autrement vous allez revenir à l'étude détaillée des prévisions de dépenses.

M. PEARSON: Je voudrais soulever un point qui pourrait être utile au ministre au moment où nous aborderons la question de l'aviation. J'aurais un bon nombre de questions à poser au sujet de la construction des avions, de même que sur l'efficacité qu'offre actuellement notre réseau de radar et autres points